



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Dist. RESTREINTE

DP/ID/GER.2/15
10 octobre 1975
Français
Original : anglais

07008

CONSEILLER INDUSTRIEL

DP/KMR/71/008

CAMBODGE
(PRÉCÉDEMMENT
REPUBLIQUE KHÉRE)

RAPPORT FINAL

**Rapport établi pour le Gouvernement de ce pays
par l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution du projet pour le compte de
Programme des Nations Unies pour le développement**

 **Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

Programme des Nations Unies pour le développement

CONSEILLER INDUSTRIEL

DP/KMR/71/006

CAMBODGE

(PRECEDEMENT REPUBLIQUE KHMERE)

Résultats du projet et recommandations en découlant

Rapport établi pour le Gouvernement de ce pays
par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution du projet pour le compte
du Programme des Nations Unies pour le développement

D'après les travaux de M. W.J. Sampson, Conseiller industriel

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Vienna, 1975

Notes explicatives

Du début de 1971 à la fin de 1974, le pays sur lequel porte le présent rapport a été connu sous le nom de République khmère. Au début de 1975, il a repris le nom de Cambodge qu'il avait porté jusqu'en 1971.

Etant donné que le présent rapport traite de la situation économique et industrielle du pays pendant une période qui, commençant avant les événements de 1971, s'étend jusqu'au printemps de 1975, les auteurs ont jugé bon d'utiliser le nom de "Cambodge" d'un bout à l'autre du texte aux fins d'éviter toute confusion.

L'unité monétaire du Cambodge est le riel (J). De janvier 1970 à la fin de juillet 1974, son cours a été de 55,50 riels pour un dollar des Etats-Unis. Depuis septembre 1974, son taux de change par rapport au dollar américain a évolué comme suit :

	<u>Riels</u> (pour un dollar)
Septembre 1974	420,00
Octobre 1974	1 280,00
Novembre 1974	1 475,00
Décembre 1974	1 610,00
Janvier 1975	1 650,00
Avril 1975	1 650,00

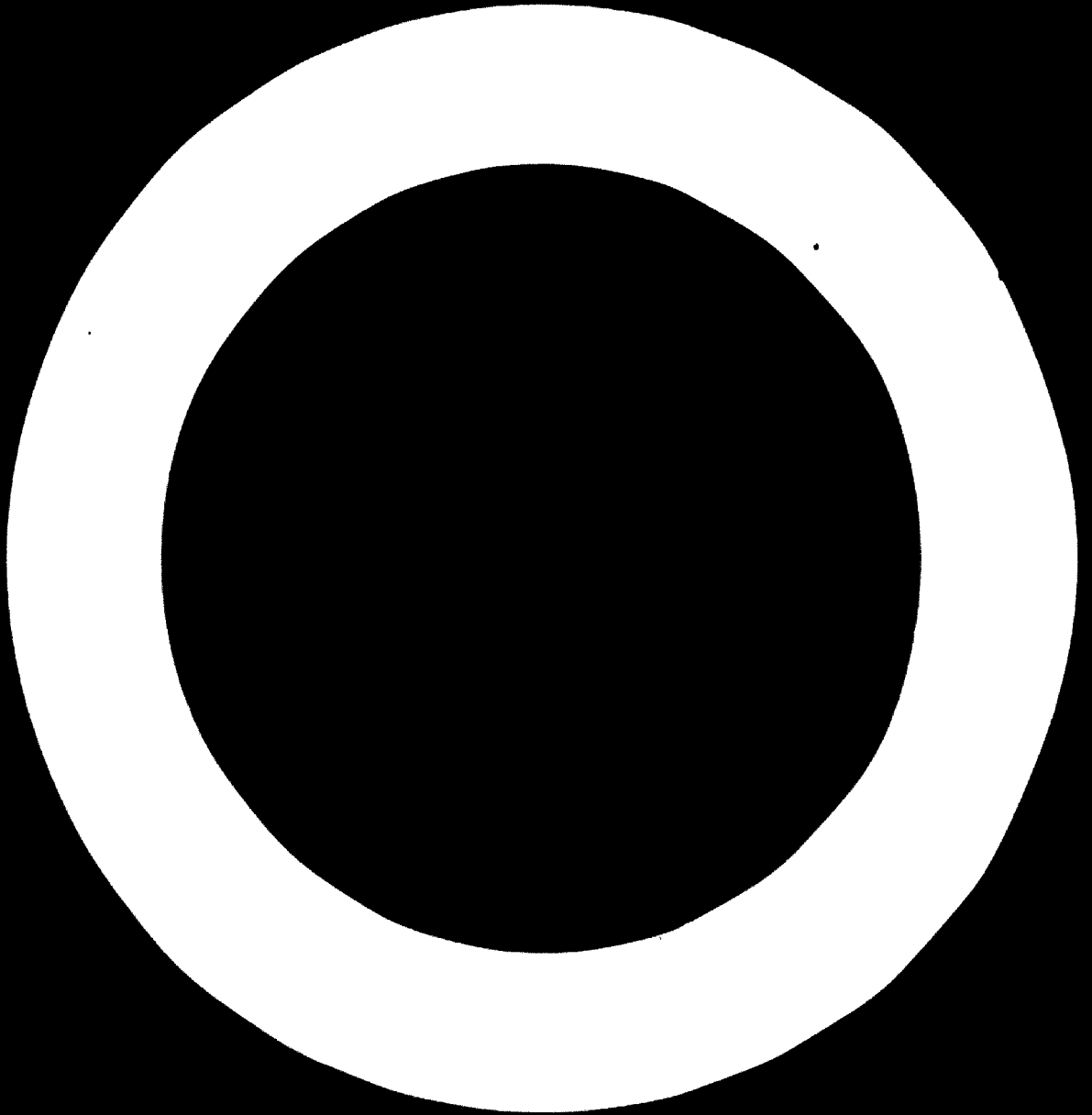
Les abréviations ci-après ont été utilisées dans le présent rapport :

CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
INSERE	Institut national de la statistique et des recherches économiques
CITI	Classification internationale type par industrie, de toutes les branches d'activité économique
BCT	Bureau de la coopération technique, de l'Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
OMS	Organisation mondiale de la santé

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou de ses lignes de démarcation.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	6
Deuxième plan quinquennal	6
Plan de reconstruction	7
Assistance de l'ONUDI	9
I. CAMBODGE : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	11
Population	11
Gouvernement	11
Présence des Nations Unies	12
II. CONCLUSIONS DE LA MISSION	13
Services de statistique	13
Industrie : Secteur nationalisé et secteur privé	15
Statistiques industrielles	22
Planification industrielle	24
III. RECOMMANDATIONS AU NOUVEAU GOUVERNEMENT	25
Priorités économiques générales	25
Priorités industrielles	26
Statistiques	30
Statistiques et planification industrielles	31
Ministère de l'industrie	32



ANNEXES

	<u>Page</u>
I. FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DES NATIONS UNIES AVEC LESQUELS L'EXPERT A ENTRETENU LES RELATIONS DE TRAVAIL LES PLUS ETROITES AU CAMBODGE	35
II. PRINCIPALES SOURCES OFFICIELLES DE DONNEES STATISTIQUES	37
III. STRUCTURE DU SECTEUR MANUFACTURIER, FIN 1969	38
IV. INDICE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE PAR CATEGORIES DE LA CITI 1962-1975	40
V. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, PAR BRANCHES DE LA CITI 1952-1975	41
VI. RAPPORT INTERIMAIRE No 13 ETABLI PAR L'EXPERT (POUR LA PERIODE COMPRISE ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 MARS 1975)	42

INTRODUCTION

Deuxième plan quinquennal

Le deuxième plan quinquennal (1968-1972) était en cours d'exécution lorsqu'en mars 1970 le Cambodge fut précipité dans la guerre et les hostilités ne tardèrent pas à y mettre un terme.

Ce plan contenait plusieurs projections et programmes qui restent valables pour toute planification future.

L'objectif de croissance annuelle avait été fixé au taux de 5 % du produit intérieur brut. La formation de capital fixe nécessaire en cinq années pour atteindre cet objectif avait été évaluée à 32 milliards de riels; elle devait se répartir comme suit :

	<u>Pourcentage</u>
Agriculture et production rurale	25
Industrie	25
Energie	15
Transports, communications et tourisme	20
Services sociaux	10
Equipement administratif et divers	5

Aux premiers rangs de l'ordre de priorité fixé pour le secteur industriel figuraient le remplacement des importations, la stimulation de la production agricole et la création d'industries nouvelles de transformation des matières premières locales et de fabrication des produits nécessaires à l'agriculture (engrais, pesticides, matériel agricole, etc.).

Dès les premières années de l'exécution de ce plan, il devint évident qu'aucune coordination véritable n'avait été établie entre les plans sectoriels et le plan général et que, notamment, l'échelonnement et le financement des projets d'investissement n'avaient pas été prévus avec une précision suffisante.

Les priorités d'ensemble avaient été déterminées de façon explicite certes, mais les initiatives s'étaient pratiquement limitées à affecter des ressources aux divers secteurs au titre de listes de projets à entreprendre pendant la période couverte par le plan.

Le plan ne contenait pas non plus de description concrète des contraintes financières, ni des remèdes possibles.

La préparation des projets laissait particulièrement à désirer, ce qui était attribuable au fait qu'il n'existait pas d'organisme gouvernemental apte à évaluer les projets dans le cadre d'un programme général d'investissement et des ressources qu'il requiert.

Plan de reconstruction

La guerre rendit ce deuxième plan quinquennal caduc et en arrêta l'exécution en 1970. L'étude et la mise en route d'un nouveau plan, appelé "Plan national de soutien à l'effort de guerre et de reconstruction" furent décidées par le gouvernement à la fin de la même année. Ce nouveau plan qui, étant donné les circonstances n'a pas été établi pour une période précise, a été soumis à des révisions périodiques.

A court terme de réparation, le plan prévoyait des travaux de restauration et de reconstruction indispensables à la suite des destructions causées par la guerre, à moyen et à long terme des activités opérationnelles qui étaient appelées à constituer la base du plan de reconstruction et d'expansion à entreprendre après la guerre.

Dans l'élaboration de ce plan et dans les révisions et mises au point successives, de sérieux progrès furent réalisés, sur le plan technique, dans l'estimation des destructions causées par les hostilités, mais ils s'avérèrent insuffisants pour serrer de près la réalité.

Le plan se présentait avant tout comme un programme d'activités opérationnelles éparses, programme en tout état de cause mal équilibré puisque les investissements y étaient répartis comme suit :

Infrastructure	60 %
Agriculture	16 %
Industrie	6 %

Les programmes présentés par les ministères techniques compétents étaient traités d'une manière trop sommaire; ils comportaient rarement des projets vraiment nouveaux et leur portée se limitait à la prévision d'achats de

matériel, de constructions, etc., destinés à l'armature administrative, sans que soient cependant définis les ouvrages à réaliser; on n'y trouvait donc pas d'idées neuves et pas de propositions originales pour le développement de l'industrie.

La priorité qui éclipsait toutes les autres était bien entendu la reconstitution du potentiel économique détruit par la guerre, mais remettre les choses en l'état ne pouvait évidemment suffire. La plus grave lacune de l'ébauche du plan de reconstruction résidait dans l'absence quasi totale d'objectifs et de priorités concernant les orientations nouvelles que devraient prendre les futurs programmes d'expansion. Elle s'explique naturellement par l'incertitude qui planait alors quant à l'évolution de la guerre.

Le Commissariat général au Plan avait parfaitement conscience de l'insuffisance technique des premières esquisses du plan de reconstruction mais, comme les ministères spécialisés, il devait d'abord faire en sorte que le pays survive à la guerre, avant de tracer les voies que devraient prendre le développement national quand la paix serait revenue. C'est pourquoi il consacrait - et continua de le faire après sa transformation en Ministère du Plan - l'essentiel de ses activités à la planification et à l'exécution de mesures d'urgence imposées par la guerre, la priorité absolue étant accordée aux négociations concernant l'aide étrangère - principalement l'aide économique américaine - et à son utilisation.

Pour remédier à l'insuffisance du plan existant, le Commissariat décida d'attacher une importance croissante à la formulation du futur plan de reconstruction et, à cet effet, procéda en juillet 1971 à une nouvelle mise au point des propositions présentées par les ministères techniques.

A son avis, il était indispensable d'entreprendre une étude approfondie de ces propositions pour leur donner toute la précision nécessaire mais il n'était pas possible de réaliser des progrès sérieux dans ce sens sans une assistance technique extrêmement importante : les spécialistes cambodgiens étaient en effet trop peu nombreux et leur expérience de la planification et de la programmation ne leur permettait pas d'élaborer des plans et des programmes valables.

Une bonne définition de la stratégie nationale du développement, des objectifs de croissance et des moyens nécessaires pour les atteindre exigeait un effort sérieux qui nécessitait l'aide d'une équipe composée d'experts de diverses institutions spécialisées des Nations Unies et dont les travaux seraient financés par le PNUD au titre du programme pour le Cambodge.

Dans la constitution de cette équipe fut prévu, pour une durée de 48 mois, un poste d'expert en planification industrielle relevant de l'ONUDI.

Assistance de l'ONUDI

Les tâches de l'expert, attaché au Ministère de l'industrie, étaient les suivantes :

- a) Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes de développement industriel dans le pays;
- b) Effectuer des études et des enquêtes générales et sectorielles et réunir la documentation nécessaire à la préparation des programmes de développement industriel;
- c) Evaluer les besoins à long terme et donner des conseils sur les mesures à prendre pour mobiliser les ressources nécessaires;
- d) Rechercher les possibilités d'adapter diverses techniques et méthodes aux petites et moyennes industries du pays;
- e) Préparer l'exécution des projets d'assistance technique demandés par le gouvernement pour développer l'industrie du pays;
- f) Assurer la coordination avec les organismes nationaux et internationaux qui peuvent contribuer au développement industriel;
- g) Contribuer à la formation d'homologues nationaux.

Initialement, le projet (DP/KMR/71/006) avait été inscrit au budget du PNUD et approuvé pour quatre ans (octobre 1971 à septembre 1975 inclusivement). Le premier expert de l'ONUDI, M. Phillippe Belhomme, est arrivé à Phnom-Penh le 7 octobre 1971; il est resté chargé de l'exécution du projet jusqu'en décembre 1973.

En janvier 1974, ce projet fut joint à un autre dont l'exécution, alors en cours, avait été confiée à l'auteur du présent rapport, M. W.J. Sampson, qui depuis janvier 1972 exerçait dans le pays les fonctions d'économiste industriel chargé principalement des tâches statistiques [KMR/121A (TA/ID)].

Le présent rapport final porte sur les tâches accomplies par M. W.J. Sampson alors qu'il occupait les deux postes susmentionnés. En mars 1973, partant en congé, l'expert quitta le Cambodge avec l'intention d'y retourner le mois suivant mais la situation s'aggravant rapidement dans le pays ravagé par la guerre, le PNUD lui envoya un télégramme lui enjoignant de ne pas retourner à Phnom-Penh. Ayant laissé toutes ses notes et tous ses documents officiels dans cette ville, il fut contraint de rédiger son rapport de mémoire. La plupart des organismes directement intéressés au projet [ONUDI, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Bureau de statistique et Bureau de la coopération technique de l'Organisation des Nations Unies, PNUD, Ministère de l'industrie, Ministère du Plan et Institut national de la statistique et des recherches économiques (INSERE)] disposent cependant de copies des rapports qu'il avait établis trimestriellement de 1972 à 1974 inclusivement. Son dernier rapport trimestriel, relatif à la période de janvier à mars 1975, figure dans une annexe au présent rapport final. Etant donné les conditions dans lesquelles il a été établi, celui-ci ne pouvait porter que sur les principaux points d'intérêt; on y trouvera cependant quelques recommandations formulées à l'intention du nouveau Gouvernement cambodgien.

I. CAMBODGE : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Population

Le dernier recensement officiel, effectué en avril 1962, indiquait pour la population un chiffre légèrement inférieur à 6 millions et faisait état d'un taux d'accroissement démographique de 2 % par an. Le taux réel atteignait probablement 2,6 à 3,1 %; le chiffre avancé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la période 1960-1970 est 2,8 %.

Au début de la guerre, en mars 1970, la population était, d'après les estimations, légèrement supérieure à 7 millions. Pendant la guerre, la répartition démographique a subi de profondes modifications, en raison des mouvements de troupes et des déplacements de réfugiés. Elle a encore été bouleversée par l'évacuation des villes qui a eu lieu à partir du 17 avril 1975. Actuellement, la population doit se situer aux environs de 8 millions.

Gouvernement

Le Cambodge a accédé à l'indépendance en 1953, mais, jusqu'à la guerre, les pouvoirs publics n'ont pas fait beaucoup d'efforts pour améliorer l'administration civile mise en place avant l'indépendance. Il n'y avait guère de rapports entre les postes et les nominations, si bien que, dans certains cas, les fonctionnaires avaient peu à faire, tandis que dans d'autres, les tâches essentielles étaient négligées en raison du manque de personnel. La fragmentation excessive des différents ministères et services nuisait aux liaisons, qui étaient rares, lentes et compliquées.

La guerre a encore détérioré le fonctionnement des ministères civils. A mesure que l'armée absorbait une part de plus en plus grande du budget, qui était établi à partir de recettes d'impôts réduites en raison de l'arrêt virtuel des exportations, le budget des ministères civils devenait peu à peu insuffisant et en fin de compte de nombreux ministères cessèrent de fonctionner faute de crédits. Le Ministère du Plan, avec lequel collabora l'expert, ne disposait pas de moyens suffisants pour être réellement efficace.

Bien que le Cambodge ait été en état de guerre civile pendant plus de cinq ans, le Gouvernement n'a jamais mis au point une véritable économie de guerre. La plupart du temps les mesures étaient insuffisantes, tardives et peu efficaces, ce qui a beaucoup nui à l'industrie.

Présence des Nations Unies

Entre 1972 et 1975, l'Organisation des Nations Unies était représentée dans le pays par une cinquantaine d'experts étrangers assistés par du personnel local. Jusqu'au mois d'octobre 1973, la coordination entre le PNUD et les autres institutions a été assurée à un niveau élevé, comme le montre l'établissement d'un plan commun pour le développement et la reconstruction après la guerre. Par la suite, le Représentant résident prit sa retraite et le bureau du PNUD se trouva à court de personnel. Les difficultés que le gouvernement rencontrait sur les plans budgétaire et militaire rendaient presque tous les plans irréalisables en temps de guerre. A part les travaux habituels de coopération, peu de réalisations ont donc été entreprises.

L'annexe I énumère les principaux spécialistes avec lesquels l'expert a eu des relations de travail. Les principales ambassades avec lesquelles il était en rapport sont celles d'Australie, des Etats-Unis d'Amérique, de France et du Royaume-Uni. A partir de 1974, les rapports de travail avec les organisations privées de secours sont devenus plus fréquents, en raison du problème sans cesse plus préoccupant que posaient les réfugiés.

Les relations personnelles entre l'expert, l'ONUDI et la CESAP étaient assurées par les visites à Phnom-Penh des experts de ces organisations et par les visites qu'il faisait lui-même à Bangkok, à l'occasion de missions (janvier 1972) ou de congés pris sur place (1973 et 1975).

II. CONCLUSIONS DE LA MISSION

Services de statistique

Au Cambodge, les services de statistique étaient dispersés entre de nombreux organismes publics (voir annexe II). Cette dispersion, jointe au manque de personnel spécialisé et à l'insuffisance de la coordination explique leur faible efficacité.

Avant la guerre et durant une partie de celle-ci, l'INSERE (Institut national de statistiques et de recherches économiques) et la Banque nationale publiaient annuellement, trimestriellement et mensuellement des documents contenant les données qu'ils avaient rassemblées, ainsi que certains renseignements provenant d'autres organismes. Mis à part ces publications et les activités des experts des Nations Unies, il n'y avait, semble-t-il, guère de coordination entre les services statistiques.

En raison peut-être des perspectives de carrière peu intéressantes offertes aux statisticiens et, par conséquent, du peu de considération dont jouissait cette spécialité, les administrateurs, économistes et planificateurs locaux n'utilisaient pas les statistiques. Seuls s'y intéressaient quelques étudiants, les organismes des Nations Unies (PNUD, Fonds monétaire international, Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, CESAP) et quelques ambassades importantes. Il n'y avait pas au Cambodge d'organisation chargée des études de marché.

Les experts des Nations Unies spécialisés dans la statistique se sont intéressés durant la période 1972-1975 aux secteurs suivants :

- a) Agriculture (principalement superficies emblavées et récoltes), budgets familiaux, prix à la consommation, études démographiques (FAO, jusqu'en décembre 1973);
- b) Comptabilité nationale (à l'exclusion de la balance des paiements) (BCT jusqu'en juillet 1974);
- c) Industrie (ONUDI);
- d) Réfugiés (Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) début 1975). Un expert du BCT affecté au Ministère du Plan bien que statisticien n'avait aucune attribution dans ce domaine.

Il était difficile de compiler rationnellement les statistiques pour plusieurs raisons. Dans tous les pays industrialisés et dans de nombreux pays en développement, les services postaux nationaux sont largement mis à contribution pour la collecte des renseignements statistiques, notamment auprès des entreprises. Des dispositions spéciales prévoient que la circulation des questionnaires, demandes de renseignements, etc., se fait en franchise postale, moyennant le versement, par les services de statistique, d'une compensation financière au service postal. Au Cambodge, pendant la guerre (et sans doute aussi avant), il n'y avait pas de système semblable. En outre, la poste n'assurait la distribution du courrier qu'aux boîtes postales ou aux adresses clairement indiquées dans les principales rues. On ne pouvait pas compter sur elle pour distribuer le courrier à de petites entreprises installées dans des rues écartées et représentées par des numéros de parcelles. Par ailleurs, les ministères ne disposaient pas de crédits pour l'achat de timbres, qui leur auraient permis de pallier l'absence de réglementation sur la franchise postale. On ne pouvait donc utiliser le service postal national pour la collecte de renseignements statistiques, et les demandes visant à modifier en ce sens le système en vigueur sont restées sans effet.

Pendant la guerre, le gouvernement civil, à l'exception de quelques services (la police par exemple) manquait d'autorité et, vers la fin, de moyens financiers pour imposer une réforme dans ce domaine. Les lois concernant l'obligation de fournir des renseignements statistiques (et soulignant leur caractère confidentiel) dataient de la période précédant l'indépendance. La sanction maximale pour les infractions était trop faible pour avoir quelque efficacité. En fait, la fourniture de renseignements statistiques était purement volontaire. Rien n'avait été fait pour modifier cet état de choses au moment où tombait le Gouvernement républicain. La quantité des données recueillies, ainsi que les définitions et (le cas échéant) les codes utilisés pour l'établissement des statistiques, variaient beaucoup d'un organisme à l'autre, ce qui compliquait considérablement des travaux tels que les comparaisons de statistiques provenant de sources différentes et la mise à jour des listes d'entreprises (par exemple les listes établies par le service des impôts n'indiquaient souvent que le nom du propriétaire).

Les statisticiens étaient essentiellement recrutés parmi les diplômés des universités (surtout françaises et cambodgiennes). Toutefois, les salaires, notamment à l'INSERE, étaient extrêmement bas et la profession n'attirait guère les candidats parce qu'elle n'offrait aucune possibilité de revenus supplémentaires. La situation était la même pour les planificateurs.

Il était possible de suivre des cours de statistique, d'un niveau inférieur au niveau universitaire, à l'étranger (au Japon, par exemple, il existait des cours de statistique générale d'une durée de 9 mois) mais les candidats devaient toujours avoir une bonne connaissance de l'anglais, ce qui constituait un obstacle important pour les Cambodgiens. Sur place, aucun cours n'était organisé en-dessous du niveau universitaire, malgré le besoin urgent de personnel auxiliaire dans les services publics et ailleurs. L'Organisation des Nations Unies et le Service français d'assistance technique avaient élaboré en commun un programme de formation statistique à l'intention des fonctionnaires jusqu'au niveau d'auxiliaire mais ce plan ne fut jamais appliqué.

Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, aggravées par l'insécurité due à la guerre, les services statistiques étaient souvent efficaces, même s'ils fonctionnaient à un rythme plus lent qu'avant guerre.

Le nouveau régime devrait être mieux placé pour améliorer les services de statistique. On trouvera au chapitre III des recommandations à cet effet.

Industrie : Secteur nationalisé et secteur privé

Ministère de l'industrie

L'expert était affecté pour la durée du projet au Ministère de l'industrie (en 1974 et 1975 il a cependant dû travailler pour le Ministère du Plan); au cours de cette période, cinq ministres se sont succédés à la tête du Ministère.

Avant la guerre, l'industrie et le commerce étaient placés sous la responsabilité d'une même administration (ce qui est courant dans de nombreux pays en développement). Deux ministères distincts ont été créés au début de la guerre; malheureusement, certains domaines qui relèvent à la fois du commerce et de l'industrie (essentiellement le contrôle des prix, le commerce extérieur et le sel) ont été confiés au seul Ministère du commerce, et de ce fait l'efficacité du Ministère de l'industrie a été réduite.

Le secteur manufacturier, les industries extractives et l'artisanat figuraient, dès le début de la période considérée, parmi les domaines dont s'occupait le Ministère de l'industrie; la pêche maritime puis le tourisme sont venus s'y ajouter vers la fin de cette période. L'organisation et la structure hiérarchique de ce département ont déjà été décrites dans les rapports rédigés par l'expert qui était précédemment responsable de ce projet. La structure hiérarchique a été modifiée de temps à autre, certaines fonctions faisant provisoirement double emploi. Les principaux services du Ministère étaient les suivants :

- a) Direction générale (industries nationalisées, industries privées (la majeure partie du secteur manufacturier), statistiques et planification);
- b) Industries extractives (mines, carrières, pierres précieuses, prospection (pétrole, etc.), briqueteries et poterie);
- c) Contrôle technique (inspection, pollution, normalisation, poids et mesures);
- d) Inspection générale (vérification des comptes et études spéciales);
- e) Centre national de productivité (qui s'occupait essentiellement de l'enseignement de la comptabilité et de l'administration des affaires);
- f) Pêche maritime (depuis 1974 seulement);
- g) Tourisme (depuis 1975).

Le Centre de développement industriel en cours d'installation ne fonctionnait pas encore lorsque le régime républicain s'est effondré.

Les services industriels (CITI branches 2, 3 et 4) qui échappaient en grande partie au contrôle du Ministère de l'industrie étaient les suivants :

- a) Laboratoires (Hygiène);
- b) Carrières, engins de travaux publics et chemins de fer (Travaux publics);
- c) Abattoirs (Agriculture, Administration locale);

- d) Electricité et eau (Travaux publics);
- e) Traitement du poisson;
- f) Ateliers d'entretien du matériel aéronautique (Travaux publics);
- g) Entreprises industrielles nationalisées et services relevant d'autres ministères.

Tout au long de la période correspondant à la durée du projet, trois fonctionnaires de contrepartie, trois employés de bureau et quelques autres personnes ont reçu une formation en cours d'emploi.

Les fonctionnaires du Ministère de l'industrie et les cadres d'entreprises nationalisées ont pu bénéficier de bourses et suivre des cours ou des séminaires offerts par l'Organisation des Nations Unies ou organisés au titre de l'assistance bilatérale. Les bourses les plus importantes du point de vue du projet sont celles qui ont été accordées dans les domaines suivants : statistiques industrielles, statistiques générales et planification industrielle. La condition imposée pour l'octroi de la plupart des bourses était une bonne connaissance de l'anglais. C'est l'impossibilité de satisfaire à cette exigence qui a empêché de nombreux candidats de bénéficier de ces bourses.

L'expert a trouvé satisfaisant le niveau de connaissances des statisticiens diplômés, mais il a estimé que des cours auraient pu également être assurés au niveau du personnel auxiliaire, ce qui aurait permis à huit auxiliaires du Ministère de l'industrie d'en bénéficier. A tous les niveaux, une expérience plus concrète de la statistique et de la planification demeure nécessaire.

Conditions de travail de l'expert au Ministère de l'industrie

Le Ministère de l'industrie a mis à la disposition de l'expert, pour la durée de sa mission à Phnom-Penh, un bureau que celui-ci a partagé avec ses homologues, un secrétaire, deux ou trois statisticiens du Ministère et, parfois, un planton, ainsi qu'avec son prédécesseur, jusqu'au départ de ce dernier. Plusieurs experts en mission de visite ont également utilisé ce bureau.

De manière générale, les fonctionnaires du Ministère respectaient peu les exigences de l'horaire; toutefois, la régularité et la discipline étaient meilleures au Service de la statistique et de la planification que dans les autres services. Dans de nombreux cas, les postes existant au Ministère correspondaient mal aux fonctions effectivement assumées. On se heurtait souvent à un manque de motivation. Les traitements versés aux fonctionnaires étaient relativement élevés pour un pays en développement, mais l'inflation des années de guerre les avait diminués en valeur réelle à tel point qu'à la fin de 1974, ils ne suffisaient même pas à couvrir les besoins alimentaires d'une famille tels que les définit l'Organisation mondiale de la santé (OMS). (Voirs rapports intérimaires trimestriels Nos 11, 12 et 13). Cela expliquait pour beaucoup le manque de motivation constaté.

De nombreux fonctionnaires du Ministère de l'industrie possédaient des titres universitaires et des diplômes techniques (souvent de niveau inférieur aux diplômes occidentaux) et il y avait périodiquement des échanges de personnel entre le Ministère et les entreprises d'Etat qui en dépendaient, mais bien des fonctionnaires récemment recrutés manquaient d'expérience pratique. Cela était particulièrement vrai du Département des Mines, probablement parce que l'exploitation des mines et les activités connexes étaient sérieusement ralenties par la guerre dans de nombreuses régions rurales. Cependant, de jeunes géologues et ingénieurs des mines avaient été envoyés à Pailin (exploitation de pierres précieuses) et à Battambang (phosphates) pour y acquérir une expérience pratique.

Dans les services du Ministère de l'industrie et dans d'autres ministères, on avait tendance, chaque fois que se posait un problème, à faire appel aux experts étrangers, même s'il s'agissait d'un problème que le personnel local aurait très bien pu résoudre lui-même. On a également constaté que les fonctionnaires confiaient souvent aux experts étrangers des travaux qui relevaient en fait de leur propre compétence.

Pendant toute la durée du projet, de nombreux fonctionnaires du Ministère de l'industrie, de rang plus ou moins élevé, ont présenté des demandes de bourses pour suivre des cours à l'étranger et nombre d'entre eux ont, dans ce but, étudié l'anglais à leurs frais, en dehors de leur service.

Vers la fin de la période du projet, lorsque le gouvernement a dû limiter les frais de transport et faire d'importantes économies budgétaires, l'expert s'est vu contraint d'effectuer lui-même de nombreux travaux qu'il aurait pu autrement confier à d'autres, ce qui lui a fait perdre une grande partie de son temps. Par ailleurs, les fonctionnaires devaient effectuer un tour de garde de 24 heures tous les neuf jours. En général l'expert s'est cependant félicité de l'esprit de coopération du personnel du Ministère de l'industrie, compte tenu de ces limitations.

Etablissements industriels publics

Les établissements industriels publics (dont l'Etat détient en théorie au moins 51 % du capital et en fait 100 % dans presque tous les cas) employaient 10 200 personnes et fournissaient une valeur ajoutée de 21,4 millions de dollars des Etats-Unis en 1969, soit 19 % du total de la valeur ajoutée par l'industrie manufacturière, ainsi qu'une partie de la valeur ajoutée dans les mines, les services de distribution d'eau et le secteur de l'énergie électrique. On pouvait distinguer trois types principaux d'établissements industriels publics :

- a) Des sociétés gérées conjointement par le Ministère de l'industrie et le Ministère des finances;
- b) Des établissements industriels ou des sociétés publiques gérés par d'autres ministères;
- c) Des établissements industriels dépendant de divers organismes publics.

Dans l'ensemble, les établissements industriels publics cambodgiens étaient mieux gérés que ceux de nombreux autres pays en développement. Les établissements contrôlés conjointement par le Ministère de l'industrie et le Ministère des finances ont enregistré, dans l'ensemble, un résultat net bénéficiaire en 1969 (dernière année "normale" d'avant-guerre), mais ce bénéfice n'a pas permis de procéder à des augmentations de capital.

Dans les pays à économie de marché, les établissements industriels d'Etat sont en général moins rentables que les entreprises privées. Il en va de même du Cambodge où ces établissements n'ont pas été créés avant tout dans un souci de rentabilité. Par ailleurs, dans certains cas, les études préparatoires n'ont pas été suffisantes ou ont manqué de réalisme.

Le personnel des établissements publics était mieux protégé que celui des entreprises privées et il était beaucoup plus difficile de le congédier. Par rapport aux entreprises privées fabriquant des produits semblables, les sociétés publiques employaient environ 40 % de plus de personnel dans des emplois administratifs et environ 20 % de plus au stade de la production. Les traitements qu'elles offraient étaient étroitement contrôlés par le gouvernement et inférieurs à ceux de l'industrie privée, en particulier en temps de guerre. Leur administration entretenait des liens plus étroits avec la fonction publique qu'avec l'industrie privée.

Il n'existait pas au Cambodge de bureaux de vérificateurs de comptes dignes de ce nom et les services offerts par l'Etat dans ce domaine étaient très insuffisants. Des commissaires aux comptes étaient nommés auprès de chaque entreprise publique, mais la plupart d'entre eux manquaient de formation comptable (le Centre national de la productivité tentait d'y remédier) et il n'y avait que très peu de personnel comptable pour procéder aux contrôles de factures, aux inventaires, etc. La corruption sévissait dans plusieurs entreprises publiques et l'on enregistrait des vols par falsification d'inventaires.

Ces difficultés étaient encore accrues du fait de la guerre et de l'inflation : les salaires des ouvriers diminuaient en valeur réelle, le couvre-feu faisait obstacle au travail à plusieurs équipes, un certain nombre d'ouvriers étaient appelés sous les drapeaux, le coût des matières premières et de la distribution augmentait car plusieurs routes avaient été fermées, les matières premières faisaient défaut, les investissements diminuaient, la demande solvable baissait en même temps que le pouvoir d'achat moyen réel, les dommages causés par la guerre se chiffraient à des sommes élevées, et l'inflation provoquait une perte de valeur réelle des actifs exprimés en riels (valeur réelle divisée par 46 entre mars 1970 et février 1975), etc. Dans la plupart des cas, les entreprises privées souffraient également de ces difficultés.

Industrie privée

Les entreprises manufacturières, à quelques exceptions près (laboratoires, fabriques de poterie, briqueteries, scieries) devaient être inscrites au registre du Département des entreprises industrielles privées, du Ministère de l'industrie, lorsqu'elles employaient plus de six personnes ou utilisaient une puissance installée supérieure à 3 ch. Pour les entreprises moins importantes, l'inscription devait se faire auprès des autorités locales. Il n'existait aucun autre critère officiel de dimension, mais dans la pratique on classait les entreprises par ordre décroissant d'importance d'après les effectifs (parfois aussi d'après la puissance installée) :

Grandes entreprises : occupant 100 personnes ou plus

Entreprises moyennes : occupant de 20 à 99 personnes

Petites entreprises : occupant de 7 à 19 personnes

Entreprises familiales et artisanales : occupant de 1 à 5 personnes.

Le Ministère de l'industrie et les autorités locales exerçaient également un contrôle sur l'implantation des entreprises classées dans trois catégories en fonction de la pollution, du bruit, des émanations insalubres, etc.

De 1972 au début de 1975, le contrôle exercé par le Département des entreprises industrielles privées et par le Service du contrôle technique a été pratiquement inexistant. Les dirigeants des grandes et des moyennes entreprises n'avaient pas une très haute opinion du Ministère de l'industrie.

Les entreprises artisanales appartenaient surtout à des Cambodgiens. Les propriétaires d'entreprises employant un personnel salarié étaient en général d'origine chinoise (ou vietnamienne, pour certaines entreprises moins importantes). Quant aux firmes étrangères - peu nombreuses - elles appartenaient surtout à des Français.

Avant l'indépendance, il n'existait qu'un petit nombre d'entreprises industrielles petites ou moyennes, les principales étant des distilleries, des fabriques de boissons non alcooliques et (peu de temps avant l'indépendance) des manufactures de cigarettes. Le nombre des rizeries s'est accru rapidement au cours des années 50 et en 1962 il représentait plus de la moitié du total des entreprises (pour plus de détails sur le traitement du riz, voir le rapport Hawkey du 15 avril 1973).

La plupart des entreprises privées ne comportaient qu'un seul établissement mais il existait des entreprises exploitant plusieurs établissements. Les principales étaient Chip Tong, Seng Thay, Cominkhmere, Nguy Can, Denis Frères, la Compagnie du Cambodge, BGI et Seven Up.

Les entreprises rurales avaient beaucoup à souffrir de la guerre et dans la plupart des provinces leur exploitation était pratiquement arrêtée. Les rizeries, les scieries et les carrières étaient le plus sérieusement atteintes. Les difficultés provoquées par la guerre étaient à peu près les mêmes pour les entreprises privées et pour les établissements industriels publics, mais la conscription du personnel pesait plus lourdement sur les premières que sur les seconds.

Dans le secteur minier, les entreprises privées étaient représentées par de petites exploitations de pierres précieuses, une exploitation de phosphates et quelques carrières (entreprises de travaux publics et autres). L'exploitation des pierres précieuses s'est développée rapidement pendant la guerre (surtout en raison de l'afflux des réfugiés) et la valeur de sa production annuelle s'est élevée à environ 40 millions de dollars, le nombre de personnes employées atteignant environ 200 000. L'Etat n'a pu récupérer qu'une très faible partie de cette somme sous la forme de rentrées fiscales à cause de a) la contrebande en direction de la Thaïlande et b) de la corruption. Le gouvernement s'en est inquiété mais n'a pas trouvé de véritable solution à ce problème.

Le nouveau gouvernement a maintenant tous les moyens nécessaires pour accroître les recettes provenant de la taxe sur les pierres précieuses. Il peut a) contrôler étroitement la frontière, b) créer un organisme public d'achat auquel toutes les pierres précieuses doivent être vendues et c) organiser des coopératives de mineurs. Il reste aussi de grands progrès à faire en ce qui concerne la qualité et la taille des pierres, l'établissement d'une nomenclature et de levés topographiques des mines et la prospection.

Statistiques industrielles

On trouvera dans plusieurs rapports trimestriels de l'expert et dans leurs annexes des statistiques industrielles relatives à l'exercice 1969, dernière année "normale" d'avant-guerre. L'annexe III présente de façon

résumée la situation à la fin de cette année. Les annexes IV et V montrent, à partir des indices de production, quel a été le développement de l'industrie de 1952 à 1969 et son déclin pendant la guerre. (Des chiffres plus détaillés figurent dans le quatrième rapport trimestriel de l'expert.)

Dans presque tous les secteurs industriels, l'activité a beaucoup régressé pendant la guerre. Les principales exceptions ont été l'extraction des pierres précieuses, la fabrication de produits pharmaceutiques et de pansements et, pendant un certain temps, la production de matières plastiques et de métaux. L'extraction des phosphates dans la province de Kampot a cessé en 1970 (occupation de la mine), mais la production a repris dans la province de Battambang en 1974 et elle continuait d'augmenter en avril 1975.

Les principales sources de statistiques industrielles étaient les suivantes :

Inscriptions au registre du Département des entreprises industrielles privées du Ministère de l'industrie;

Demandes d'allocations de devises, 1965-1970 (269 entreprises privées);

Recensement des entreprises, dans la commune de Phnom-Penh, établi par le Ministère du travail, décembre 1969-janvier 1970 (tableaux, plans, cartes perforées);

Statistiques trimestrielles du Ministère de l'industrie concernant la production, les ventes et les stocks (portant sur environ 200 entreprises privées en 1968, mais seulement 58 en 1972);

Enquêtes industrielles effectuées par le Ministère de l'industrie en 1972 (369 questionnaires et autres données);

Recensements industriels de 1973 (pour 1972) et de 1974 (pour 1973/74);

Département des entreprises publiques du Ministère de l'industrie;

Recensement de la population de 1962;

Revenu national (INSERE);

Autres sources de renseignements dépendant du secteur public.

Les données relatives aux entreprises ont été mises sur fiches conformément au classement de la CITI.

Planification industrielle

En décembre 1972, le prédécesseur de l'expert avait rédigé un "Plan industriel de reconstruction et de développement pour la période 1973-1980" dans l'espoir que la guerre s'achèverait en janvier 1973. Il s'agissait surtout d'une liste de projets éventuels. L'expert l'a développée et mise à jour en y incluant des activités industrielles non envisagées dans le plan initial ainsi que les questions de valeur ajoutée et de transports. Le PNUD a présenté vers la fin de 1973 la version révisée d'un "Programme de développement et de planification pour la période d'après-guerre" qui contenait le plan précité relatif à l'industrie.

Depuis lors, la guerre a causé beaucoup d'autres dommages, il y a eu aussi de nombreux déplacements de population, l'accroissement démographique s'est poursuivi et le nouveau Gouvernement cambodgien applique aujourd'hui des politiques différentes. L'expert a présenté au gouvernement et au PNUD, en août 1974 et plus tard, des plans résumés à court et à moyen terme.

En janvier 1974 les questions de planification industrielle ont été ajoutées aux tâches incombant à l'expert, mais, à l'exception de son Directeur général, le Ministère du Plan n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt pour ces activités (ce qui était compréhensible étant donné la situation). Par contre, le Comité de production (Ministère du Plan et surtout Ministère de l'agriculture) s'est beaucoup intéressé à la fabrication de divers produits, tels que la farine de poisson, les aliments pour le bétail et les phosphates, ainsi qu'à la possibilité de produire des engrais à partir des déchets organiques des agglomérations.

III. RECOMMANDATIONS AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les recommandations énumérées ci-après sont établies en fonction des besoins actuels du Cambodge et de la politique qui sera vraisemblablement suivie par le nouveau gouvernement, dans la mesure où on peut en juger d'après les quelques rapports qui ont filtré jusqu'à présent.

Priorités économiques générales

Priorité absolue doit être accordée au ravitaillement du pays, notamment en riz - nourriture de base de la population. Il semble que les pouvoirs publics soient déjà penchés sur ce problème.

Avant la guerre, une récolte normale, soit 2,5 millions de tonnes de paddy, fournissait un excédent exportable de quelque 350 000 tonnes. Aujourd'hui, la même récolte serait entièrement absorbée par le marché intérieur, puisque 2,56 millions de tonnes de paddy sont nécessaires pour les besoins de la population, la semence, l'alimentation animale, l'industrie, etc. (en tenant compte des pertes normales dues aux rebuts tels que les balles). La récolte de 1974-1975 a probablement été inférieure à un million de tonnes du fait de l'insécurité générale. Les autres besoins importants au point de vue alimentaire sont les protéines (pénurie), les légumes et les fruits (probablement en quantité suffisante), le sucre et les céréales (maïs et sorgho).

Les autres mesures à prendre d'urgence portent sur les deux points suivants : a) remise en état du réseau routier, des chemins de fer, des ponts et des voies navigables (il semble, à cet égard, que les travaux soient déjà entamés); b) acquisition de devises pour acheter les produits de première nécessité : produits alimentaires, pétrole, matières premières qui ne sont pas disponibles localement, pièces détachées, etc. Jusqu'à ce que la production rizicole soit excédentaire pour permettre des exportations, ce qui exigera de deux à trois ans d'après les experts précédemment envoyés par la FAO (au Cambodge, les exportations les plus rentables seront les pierres précieuses, le caoutchouc, les produits de la sylviculture, les cigarettes ou le tabac et - seulement s'il y a des excédents exportables - la ferraille).

Le système composite actuellement appliqué dans les transactions, qui combine le paiement en espèces (la masse monétaire - très limitée - comprenant à la fois de la monnaie nationale, des dollars américains et des bahts), le paiement en nature et le troc, est incommode et devra, tôt ou tard, être remplacé par l'usage exclusif d'une monnaie unique. Lorsque sera adoptée une nouvelle unité monétaire, un contrôle rigoureux des changes devra être imposé, chacun n'ayant droit qu'à une quantité limitée de devises (basée peut-être sur un montant raisonnable du revenu pour une période déterminé), afin de limiter les gains dus à la corruption, au commerce illégitime, etc.

Priorités industrielles

Des plans à moyen et à long terme ont été élaborés en décembre 1972 et à la fin de 1973 et partiellement mis à jour en 1974 et en 1975 (voir la section "Planification industrielle" ci-dessus). Il conviendrait de les réviser à nouveau, dès que possible, pour tenir compte notamment des nouvelles politiques appliquées par le gouvernement et des pénuries actuelles de devises étrangères et de pétrole.

Sans vouloir suggérer que les projets qui ne sont pas mentionnés ici devraient être abandonnés ou remis à plus tard, l'expert recommande l'ordre de priorités suivant :

1. Réorganisation de l'agriculture et reconstruction des voies de communication

Ceci porterait essentiellement sur :

- a) L'industrie de transformation des métaux - outils et machines agricoles, pompes, fraises, écrous, boulons, clous, rondelles, vis, tuyaux, fils de fer barbelés, grillages, matériaux de construction, bicyclettes, pièces détachées pour véhicules, équipement pour l'usinage du riz, le sciage du bois, la fabrication du sucre, etc., et articles ménagers essentiels (casseroles, etc.) détruits pendant la guerre. Il existe beaucoup de dépôts de ferraille (acier, fonte, douilles d'obus) au Cambodge. Ces déchets métalliques devraient être récupérés et triés. Le niveau technique étant bas, sauf dans les ateliers d'entretien des chemins de fer, les pouvoirs publics devraient faire appel à un expert pour le triage des déchets métalliques et leur utilisation, notamment dans la fonderie;

- b) Les industries alimentaires, notamment l'industrie rizicole. Etant donné la pénurie de produits alimentaires, le décorticage est plus important que le blanchiment du riz, le riz brun étant comestible. Le rapport Hawkey sur le riz (IS/KMR/74/021/11-01/06, du 15 avril 1973) contient de nombreuses recommandations, notamment sur la création de rizeries plus importantes, plus perfectionnées et équipées de silos pour l'étuvage du riz et la stabilisation du riz. Egalement importants sont les produits alimentaires suivants : poissons séchés et fumés, produits à base de blé, sucre, légumes, huile, glace, nourriture pour les animaux;
- c) Les industries chimiques, les industries extractives et surtout l'industrie des engrais. L'exploitation des usines de phosphates et des carrières de la province de Kampot devrait être reprise et les carrières et les usines de traitement de la province de Battambang agrandies. Les excédents pourraient être exportés. L'industrie chimique, l'industrie des matières plastiques (notamment pour la fabrication de tubes, de plaques, de meubles de rangement) et l'industrie des pesticides ainsi que les industries extractives pour la construction de routes et de chemins de fer devraient être remises en marche;
- d) Les scieries dans les régions sinistrées. Le bois est nécessaire surtout pour la réparation ou la construction des maisons, des écoles, des ponts, des chars, des outils agricoles, etc.

2. Industrie textile, notamment l'égrenage et la filature du coton

Il faudra remettre en état les usines d'égrenage de tissage et de filature de la Sonatex Kg. Cham, rouvrir l'usine d'égrenage Andoek Heup et construire la première section de 10 000 broches d'une nouvelle filature dont la création était recommandée dans le rapport Curran (SIS juin 1974). Les emblavures de coton, de jute et de kenaff devraient être augmentées pour répondre à la demande. Dans le cas du jute et du kenaff, cette demande viendra essentiellement d'une augmentation de la production de riz. La capacité de l'usine Sokujte devrait être rapidement portée à 14 000 tonnes par an.

3. Organisation rationnelle de l'extraction et de la taille des pierres précieuses

Le gouvernement devrait prendre des mesures à cet égard, à Pailin notamment, afin de se procurer les devises dont le pays a tant besoin. Le rapport de l'équipe de prospecteurs britanniques qui a visité l'usine de Pailin en octobre/décembre 1974 est probablement prêt et sera transmis au Gouvernement cambodgien lorsque les relations diplomatiques seront reprises. Ce rapport doit être soigneusement étudié et les recommandations qu'il contient doivent être suivies. La remarque faite récemment sur les ondes de Radio Phnom-Penh que l'"on ne peut pas manger des saphirs" est juste, mais n'a guère de sens : avec les devises obtenues grâce à l'exportation de pierres précieuses on peut acheter les produits nécessaires à l'agriculture tels que les semences, le pétrole et les machines.

La réorganisation de l'industrie des pierres précieuses devrait porter sur les points suivants :

- a) Strict contrôle des frontières, protection contre les vols et élimination de la corruption;
- b) Relevé des terrains et des mines;
- c) Formation de coopératives de mineurs et de tailleurs de pierre;
- d) Création d'un organisme d'Etat pour la vente et l'exportation des pierres précieuses;
- e) Amélioration des installations d'accueil à Pailin pour les acheteurs étrangers (aéroport, liaisons aériennes, hôtels et bureaux de vente plus accueillants);
- f) Amélioration de la taille des pierres actuellement médiocre, grâce à des cours, des bourses, etc.;
- g) Reconstitution du sol superficiel après l'exploitation des mines, afin de remettre ces terres en culture.

4. Fabrication de produits industriels exportables

Il faudrait commencer par le caoutchouc, les pierres précieuses, les objets d'artisanat, les bois de sciage et autres produits de la sylviculture, notamment dans les zones côtières et frontalières (voir les recommandations faites par M. Clark dans le rapport des SIS sur les matériaux de construction, 1974). Viendront ensuite, dès qu'il y aura des excédents exportables, les cigarettes ou le tabac, les produits pétroliers raffinés, le riz traité, les sacs de jute ou de kenaff, et les déchets métalliques convenablement triés ou pressés.

5. Réparation et remise en service de la raffinerie de pétrole de Kg. Som.

Des installations pour le traitement des sous-produits du pétrole devraient être construites.

6. Remise en route d'autres entreprises fermées ou endommagées pendant la guerre notamment les cimenteries, les carrières et les usines de pâte à papier.

7. Formation de coopératives

L'artisanat et autres activités familiales ainsi que les industries de village ont des besoins limités en matière de produits pétroliers, de machines, de pièces détachées ou de matières premières. Formé en coopérative pour des raisons de création de modèles, de contrôle de la qualité, d'achat de matières premières, de stockage, de marketing, d'exportation, etc., l'artisanat convient particulièrement à un pays dont les réserves en devises sont limitées. En outre, ses besoins en capitaux sont réduits. Des portions de domaines industriels pourraient être réservées, dès que possible, à quelques-unes de ces entreprises artisanales lorsqu'elles atteindront un niveau supérieur au niveau familial. Les coopératives d'artisanat et autres industries familiales devraient être activement encouragées et aidées.

8. Reprise de la prospection

Le Cambodge est riche en matières premières minérales mais, dans le passé, la prospection, effectuée surtout par des équipes étrangères, s'est surtout attachée à découvrir des formations minérales plutôt que de rechercher des minerais exploitables. Les travaux de prospection, qui ont cessé pendant la guerre (sauf pour les forages offshore) devraient être repris. Mais cet effort ne portera ses fruits qu'à long terme. Dans le cas de la prospection offshore, l'accord des pays voisins devra être obtenu pour les attributions de zones. Les besoins immédiats sont les suivants :

- a) Etude détaillée des gisements connus et probables (minerai de fer, molybdène, pétrole, etc.) dont l'exploitation pourrait être rentable à court terme. Des gisements exploitables de pierre à chaux, de phosphate et de produits pour la fabrication de matériaux de construction sont connus mais demandent un complément d'étude;
- b) Analyse des échantillons de minéraux déposés au laboratoire du Ministère des mines (leur analyse a été interrompue pendant la guerre en raison du manque de crédits);
- c) Reprise des études sur le raffinage du sel (par évaporation, dans la province de Kampot, capacité 100 000 tonnes par an de sel brut) en vue de l'exportation.

Administration centrale

Le nouveau gouvernement devrait prendre des mesures pour éliminer la corruption, remanier la fiscalité (notamment augmenter le taux de l'impôt sur les bénéfices), harmoniser les postes et les fonctions, verser des salaires décents (dès que la situation économique sera devenue normale), améliorer et étendre les services postaux, renforcer le Ministère du Plan, améliorer la supervision du personnel et simplifier les procédures administratives.

Statistiques

Les règlements concernant les statistiques doivent être renforcés et les peines doivent être plus efficaces. Lorsque des dates limites sont fixées pour la remise de données statistiques, un système de réclamation doit être instauré. L'INSERE - le Bureau central de statistiques, qui dépend du Ministère du Plan - doit également être renforcé et doté de pouvoirs et de crédits plus importants. Les collectes régulières de données particulières (telles que le nombre et le type de véhicules enregistrés) peuvent continuer de relever de chacun des Ministères et des services intéressés, mais les enquêtes statistiques, les recensements, etc., doivent être organisés par l'INSERE, au besoin avec l'aide des divers ministères et services.

Les traitements du personnel du service de statistiques (et du plan) devraient être augmentés et les postes de statisticiens relevés. Le statut de l'INSERE devrait être également relevé.

Des cours de statistiques devraient être organisés à divers niveaux (diplômés, techniciens, employés), à l'intention des fonctionnaires des responsables d'entreprises nationalisées, etc., auxquels il faudrait apprendre à penser en termes de statistiques.

Il faudrait établir un registre central des entreprises à partir d'un système de codes et de définitions communs à tous les ministères et services administratifs, et le tenir à jour sur cartes perforées, sur bandes ou autres types de mémoires, en ménageant la possibilité d'assurer la reproduction des cartes, etc., pour permettre leur emploi par d'autres ministères et d'autres services administratifs. Chaque année, on devrait publier (sous forme d'imprimés d'ordinateur) une liste d'entreprises classées par nom, lieu, produit/service, effectif de main-d'oeuvre et peut-être énergie exprimée en chevaux-vapeur. Puis, un système analogue pourrait être mis au point pour les personnes, basé à l'origine, sur le recensement de la population (qui aurait dû être entrepris depuis longtemps). Il devrait être tenu à jour pour l'emploi, la sécurité sociale, la santé et, au besoin, le casier judiciaire.

Les services de statistiques devraient utiliser les services postaux beaucoup plus qu'ils ne le font actuellement pour envoyer les formulaires, les questionnaires, etc., en franchise de poste. Les services postaux devraient être renforcés et des dispositions budgétaires devraient être prévues à cet effet.

Le système numérique d'identification des rues et des blocs devrait être amélioré afin de permettre d'atteindre plus facilement les entreprises par la poste.

Statistiques et planification industrielles

La responsabilité des recensements industriels et celle de la création et de la tenue à jour du registre central des entreprises devraient être confiées à l'INSERE, auquel le Ministère de l'industrie devrait communiquer toutes les données pertinentes (immatriculation ou fermeture d'entreprises,

données recueillies lors de visites d'entreprises industrielles, etc.). Au moins deux jeux, constamment tenus à jour, de cartes perforées (feuilles de données de mémoires à bandes à tambours magnétiques) relatives aux entreprises industrielles inscrites au fichier central devraient être conservés au Ministère de l'industrie. Un de ces jeux, au moins, devrait être confié à la Direction des statistiques et de la planification industrielles, laquelle devrait également établir un fichier, facile à consulter, où seraient réunis des données industrielles qui, pour l'INSERE, ne présentent pas un intérêt direct (marques de machines, stocks, prix, fournisseurs, expansions envisagées, nouvelles chaînes de production, marchés, matières premières, etc.); toutefois, pour ce deuxième fichier, elle devrait veiller à organiser un système de renvois au fichier de cartes perforées établi par l'INSERE (numéros de code et noms des entreprises, etc.). Les dispositions voulues devraient être prises pour que les données utiles rassemblées par d'autres équipes de fonctionnaires (Direction des contrôles techniques du Ministère de l'industrie ou du Ministère du travail, par exemple) puissent être incorporées sans délai dans les dossiers statistiques et, au besoin, communiquées à l'INSERE. L'équipe chargée de cette tâche devrait comprendre des fonctionnaires ayant reçu une formation en matière de planification, d'économie, d'ingénierie et de comptabilité. Loin de se confiner dans le travail de bureau, les membres de l'équipe devraient fréquemment visiter des usines, des postes de vente, des fournisseurs de matières premières, etc., de manière à être constamment au courant de ce qui se passe.

Ministère de l'industrie

Le Ministère de l'industrie, tel que l'expert l'a connu de 1972 à 1975, devrait être réorganisé. Il n'est toutefois pas interdit de penser que certaines des réformes suggérées ci-après ont peut-être déjà été réalisées :

- a) L'harmonisation voulue devrait être établie pour ce qui est des postes à responsabilité, les attributions de chacun étant clairement définies et les possibilités de promotion nettement tracées;
- b) Ces fonctionnaires occupant des postes de commandement aux échelons supérieurs et intermédiaires devraient posséder l'art de commander, avoir le sens des responsabilités, savoir exercer la supervision

voulue et faire preuve d'un intérêt plus grand pour leur travail. Aux échelons inférieurs, il faudrait veiller à ce que les fonctionnaires soient à leur poste et s'acquittent de leurs tâches durant les heures de service;

- c) Les traitements devraient être calculés en fonction des réalités et des responsabilités;
- d) Le Ministère de l'industrie devrait avoir un pouvoir plus grand de contrôle ou d'intervention pour ce qui concerne les prix qui ont une incidence sur le secteur industriel, et principalement les prix des matières premières (d'origine locale surtout), des produits intermédiaires, des produits finals, de l'électricité, des produits chimiques, des combustibles et carburants, et de la main-d'oeuvre;
- e) Un contrôle plus étroit devrait être exercé en matière de licences, de normalisation, de qualité, de sécurité et de pollution (celle-ci ne constituant toutefois pas encore un problème grave);
- f) Un contrôle plus strict et plus fréquent des entreprises industrielles d'Etat s'avère nécessaire; ce contrôle devrait comprendre la vérification des comptes, la surveillance des stocks, la prévention du gaspillage et l'adaptation des salaires et des prix aux réalités du moment;
- g) La coordination voulue devrait être établie avec les autorités provinciales et municipales. Lors de toute délégation de pouvoirs (par exemple en matière de licences, de sécurité et de pollution), il faudrait veiller à donner la formation voulue aux fonctionnaires locaux intéressés;
- h) A tous les niveaux appropriés, il faudrait susciter chez les fonctionnaires une ouverture d'esprit plus large en vue de les amener à :
 - Visiter plus souvent les usines, les mines, les coopératives, etc.;
 - Maintenir un contact plus étroit avec les entreprises industrielles d'Etat relevant d'autres ministères (voir annexe II au présent rapport); certaines de ces entreprises pourraient être rattachées au Ministère de l'industrie, chaque cas devant naturellement être examiné objectivement;

- Maintenir un contact étroit avec les autres organismes s'intéressant aux problèmes qui se posent au Ministère de l'industrie (autres ministères et départements, universités, ambassades, organismes internationaux, etc.).

ANNEXE I

FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DES NATIONS UNIES
AVEC LESQUELS L'EXPERT A ENTRETENU LES RELATIONS
DE TRAVAIL LES PLUS ETROITES AU CAMBODGE

<u>Organisme/expert</u>	<u>Domaine d'activité ou fonction</u>	<u>Organisme/expert</u>	<u>Domaine d'activité ou fonction</u>
Bureau de la coopération technique		<u>OIT</u>	
Allaire	Urbanisme	Danho	Ressources humaines
Coudry	Planification	Maus	Ecoles commerciales
Lamerchang	Urbanisme	Sallé	Allocations familiales
Van der Schoot	Comptabilité nationale	Tisserand	Artisanat
<u>ONUDI</u>		<u>FAO</u>	
Belhomme	Planification industrielle	Daurel	Planification agricole
Bonacorsi	Zones industrielles	Durand	Préservation du bois
Clark	Industrie du bois	Hellei	Statistiques agricoles; coût de la vie
Curran	Filature du coton		
Hawkey	Usinage du riz	Mitra	Jute
Olivet	Promotion industrielle	Pavillon	Directeur de projet
Verkerk	Matériaux de construction		
<u>FISE</u>		<u>OME</u>	
Ignatieff	Problèmes de l'enfance et des réfugiés	Le Hir Sylvain	Santé Nutrition

ENR

Ewing

**Représentant
résident**

Godfrin

**Administrateur
(questions
économiques)**

Scheller

**Représentant
régional adjoint
(puis Représentant
résident par
intérim)**

ENI

Fillingham

**Fonds de
soutien**

ANNEXE II

PRINCIPALES SOURCES OFFICIELLES DE DONNÉES STATISTIQUES

Ministère/département

Plan

Institut national de la statistique
et des recherches économiques
(INSERE)

Agriculture

Statistiques
Forêts
Services vétérinaires
Pêches

Industrie

Statistiques
Mines
Pêches
Entreprises d'Etat
Entreprises privées

Commerce

Douanes et accises
Coopérative salicole

Finances

Banque nationale
Fiscalité
Entreprises d'Etat

Travail et affaires sociales

Statistiques
CICAF

Travaux publics

Santé

Education

Municipalité de Phnom-Penh

Autres ministères

ANNEXE III

STRUCTURE DU SECTEUR MANUFACTURIER, FIN 1969
(par catégories de la Classification internationale type,
par industrie, de toutes les branches d'activité économique - CITI)

Catégories de la CITI	Nombre d'établissements (a)	Effectifs (milliers)		Total	Valeur ajoutée brute \$ U.S. millions (b)
		Entreprises indus- trielles (a)	Entreprises artisanales		
31 Produits alimen- taires, boissons, tabac (c)	1 750	13,6	3,5	17,1	59,8
32 Textiles, habillement, cuir	160	8,8	17,4	26,2	18,0
33 Bois, meubles (c)	264	3,5	7,3	10,8	4,2
34 Papier, carton, etc.	124	3,3	0,3	3,6	3,3
35 Produits chimiques, produits dérivés du pétrole, ouvrages en caoutchouc et en matière plastique (c)	217	5,9	0,6	6,5	7,9
36 Produits minéraux non métalliques	182	5,0	4,3	9,3	4,6
37/ Industrie métallurgique 38 de base et ouvrages en métaux	278	9,2	5,4	14,6	11,9
39 Autres industries manufacturières	21	0,2	3,1	3,3	1,4
Total pour le secteur	2 996	49,5	41,9	91,4	111,1
dont :					
- Entreprises d'Etat	30	10,2	0	10,2	21,4
- Entreprises privées et entreprises mixtes	2 966	39,3	41,9	81,2	89,7

(a) Occupant 6 personnes ou plus.

(b) Système anglophone; artisanat inclus; ordre de grandeur; calculé au taux officiel de 55,54 riels le dollar.

(c) La CITI classe les activités suivantes comme agricoles et non comme manufacturières : séchage du tabac (dont 84 entreprises en 1969 avec un effectif total de 1 438 employés), fabrication du charbon de bois (164 entreprises, 1 942 employés), transformation du latex. Les garages sont classés dans les services.

Au commencement de la guerre, environ 70 % (en termes d'effectifs et de valeur ajoutée) des entreprises du secteur manufacturier utilisaient principalement les matières premières agricoles locales (élevage, pêche, forêts, etc.) et 4 % les produits de l'industrie extractive locale.

En 1969, l'industrie extractive - très peu développée - portait principalement sur les phosphates, le sel marin, le calcaire (pour le ciment), les matériaux de construction, les pierres précieuses et la pagodite.

ANNEXE V

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE,
PAR BRANCHES DE LA CITI 1952-1975
(1969 = 100)

Branches de la CITI : Importance relative	3 Industries manufacturières 87,1 %	2 Industries extractives 3,5 %	4 Electricité, gaz et eau 9,4 %	2-4 Total 100 %
<u>Année</u>				
1952	25	30	18	25
1953	26	21	18	25
1954	28	41	19	27
1955	29	64	22	29
1956	33	54	24	33
1957	37	51	25	36
1958	40	42	27	39
1959	44	80	30	44
1960	46	72	35	46
1961	43	80	42	45
1962	44	94	49	46
1963	51	114	56	53
1964	54	80	56	55
1965	64	71	63	64
1966	69	80	71	70
1967	77	95	74	77
1968	84	100	86	85
1969	100	100	100	100
1970	108	74	104	107
1971	90	131	112	96
1972	84	208	130	93
1973	55	(300)	(120)	(70)
1974	42	(400)	(120)	(62)
1975 : Q1	(10)	(400)	(40)	(26)

ANNEXE VI

RAPPORT INTERIMAIRE No 13 ETABLI PAR L'EXPERT
(POUR LA PERIODE COMPRISE ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 MARS 1975)

En janvier 1975, le calme relatif qui régnait sur le plan militaire a été brusquement interrompu. La production manufacturière a considérablement diminué. Pendant le premier trimestre, le coût de la vie a augmenté rapidement. Le prix des qualités de riz les moins chères est passé de 190 à 500 riels le kilo. Les familles des fonctionnaires des Nations Unies ont été évacuées à destination de Bangkok.

Pendant ce trimestre, les entreprises industrielles de la région centrale ont éprouvé des difficultés de plus en plus grandes : les matières premières, le carburant et l'électricité faisaient défaut; le pouvoir d'achat était faible, il y avait des restrictions de crédit, les tirs d'artillerie et de roquettes étaient incessants. La petite industrie et l'artisanat ont moins souffert que les grandes entreprises industrielles. Parmi ces dernières, celles qui fonctionnaient encore (la plupart du temps à un rythme ralenti) dans la région centrale à la fin de mars exerçaient leurs activités dans les domaines suivants (classés dans l'ordre de la CITI) :

Industries extractives (extraction de sable, de terre et de matériaux de remblai)	Oxygène, acétylène, gaz carbonique
Abattage de bétail et préparations de viande	Produits pharmaceutiques
Industrie du lait	Savon
Traitement du riz	Bougies
Tapioca	Pneumatiques et chambres à air
Boulangerie	Rechappage
Vermicelles	Fonderie, forge
Traitement du poisson	Petits ouvrages en métaux, (outils, articles de ménage, etc.)
Sauces et condiments	Matériaux de construction
Glace	Construction mécanique
Produits pour l'alimentation des animaux	Pièces détachées pour véhicules automobiles
	Construction navale

Boissons non alcooliques	Entretien et réparation d'avions
Alcool	Pansements et matériel chirurgical
Cigarettes (les manufactures fonctionnaient à 30 % de leur capacité)	Taille de pierres précieuses, bijouterie
Filature (soie)	Distribution d'énergie électrique
Tissage (soie, coton, fibres synthétiques)	Distribution publique de l'eau
Articles d'habillement (surtout uniformes)	
Articles en cuir	
Fabrication de meubles en bois et en bambou	
Imprimerie	

Parmi les autres entreprises industrielles qui fonctionnaient encore à la fin du trimestre (ailleurs que dans la région centrale) figuraient notamment :

- Des entreprises d'extraction de sel (par évaporation);
- Des carrières et des entreprises de traitement de la phosphorite;
- Des entreprises d'extraction de pierres précieuses et semi-précieuses;
- Des brasseries;
- Des filatures de coton;
- Des scieries;
- Des briqueteries, tuileries, etc.
- Des cimenteries.

L'indice de la production manufacturière pendant le trimestre considéré s'est élevé à 10 environ (1969 = 100, pour l'ensemble du Cambodge) dans la région sous contrôle républicain; en 1974 il était de 42 dans la même région et de 45 à 50 dans les zones échappant au contrôle républicain, où les principales activités industrielles paraissaient être les suivantes :

- Extraction de sel
- Extraction de pierres précieuses
- Exploitation de carrières
- Abattage d'animaux
- Traitement du riz
- Traitement du poisson
- Tabac
- Tissage
- Scieries
- Fabrication de meubles
- Fabrication de produits pharmaceutiques

Activités de l'expert pendant le trimestre considéré

Les tâches de l'expert ont consisté essentiellement à :

- a) Etudier les problèmes des entreprises industrielles publiques, et présenter au Ministre la première moitié de son rapport à la fin de mars (voir plus bas);
- b) Etudier, corriger et traduire en anglais les documents relatifs à l'extraction des pierres précieuses, à la pêche en mer et au projet de zone franche portuaire de Kompong Som;
- c) Rédiger des rapports sur diverses questions, notamment l'ordre de priorité des investissements industriels, les propositions japonaises Takaoka (industries légères, artisanat), et un séminaire de la CESAP sur le transfert des techniques;
- d) Se rendre en mission dans la province de Battambang (voir plus bas);
- e) Etablir un rapport sur le coût minimum des produits alimentaires (voir appendice du rapport No 12);
- f) Fournir son aide aux experts en mission (voir plus bas);

- g) Etablir des liaisons avec le PNUD, les institutions des Nations Unies, les gouvernements, les ambassades, etc., et organiser des stages, des cours et des séminaires;
- h) Traduire divers documents;
- i) Organiser des stages de formation en cours d'emploi.

Entreprises publiques dépendant du Ministère de l'industrie

Il n'existe à Bangkok aucun exemplaire de la première moitié du rapport sur les problèmes des entreprises publiques (problèmes communs à toutes ces entreprises ou à la plupart d'entre elles), que l'expert a remis au Ministre de l'industrie à la fin de mars 1975. L'expert prévoyait de rédiger la deuxième moitié de ce rapport (problèmes propres à certaines entreprises) pour le deuxième trimestre de 1975. (Toute cette question est examinée dans le rapport final.)

Visites dans la province de Battambang

Pendant ce trimestre, l'expert s'est rendu deux fois dans la province de Battambang, surtout pour visiter les sucreries et les exploitations de phosphate et travailler au recensement industriel. Il a visité les localités suivantes :

- Battambang : Siège de la Sonasucre (sucrerie appartenant à l'Etat)
 - Siège de la Sokphos (entreprise publique d'exploitation de phosphates)
 - Installation de broyage de phosphates de la Sokphos
 - Bureau du gouverneur provincial
 - Scieries, fabriques de poterie, briqueteries, rizeries.
- Kompong Kol : Plantations de canne à sucre et sucrerie de la Sonasucre.
 - Plantation privée.
- Banam : Projet d'irrigation de la FAO.
- Thma Kol : Entreprise privée (concassage et broyage de phosphorite).
- Phnom Thon : Carrière et installation de broyage de phosphorite (Sokphos).

Bantray Moas : Carrière de phosphorite de la Sokphos.

Sisophon : Carrière de phosphorite (entreprise privée).

L'expert n'a pas été favorablement impressionné par les plantations et les installations de la Sonacrure. L'exploitation des phosphates (phosphorite), bien que très primitive, était dans une situation plus favorable; au début de 1975 elle était quasiment la seule industrie en expansion au Cambodge (avec peut-être l'exploitation des pierres précieuses) et sa capacité de production atteignait environ 12 000 tonnes/an d'engrais (contenant en moyenne 20 % de P_2O_5). La Sokphos s'apprêtait à installer à la fin de mars une deuxième installation de broyage.

Recensement industriel mondial de 1973 (voir rapport No 12, section C, et rapports antérieurs)

Il était prévu d'attendre que M. Tea Eav Ho (premier expert de contrepartie) rentre de son stage en Thaïlande en avril 1975 pour entreprendre l'analyse des questionnaires remplis par les intéressés (et couvrant, dans le cas du Cambodge, la période 1973-1974).

Pendant le trimestre considéré, des questionnaires ont été adressés au responsable provincial des services économiques pour qu'il les fasse remplir dans la province de Battambang, puis qu'il les rassemble. L'expert devait reprendre contact avec lui à Battambang le 17 avril, mais il en a été empêché par les circonstances.

Avant de quitter Phnom-Penh, l'expert a prié le Directeur des entreprises publiques au Ministère de l'industrie de faire en sorte que les entreprises publiques dépendant de lui retournent rapidement les questionnaires dûment remplis, qu'elles auraient dû rendre beaucoup plus tôt.

Rapport sur l'exploitation des pierres précieuses à Pailin

Le Gouvernement britannique a envoyé à Pailin pour trois mois, d'octobre à décembre 1974, une équipe de trois experts chargée d'établir un rapport sur l'exploitation des pierres précieuses. Ce rapport devait être prêt au premier trimestre de 1975, mais il n'a toujours pas été reçu et ne sera probablement présenté qu'après l'établissement de relations diplomatiques avec le nouveau gouvernement. L'expert espérait se rendre à Pailin dès réception

du rapport et était convenu avec le Chargé d'affaires britannique (lorsque ce dernier avait été évacué de Phnom-Penh) qu'un exemplaire lui en serait soumis lorsqu'il serait à Bangkok de retour de Battambang au début d'avril.

Budget du Gouvernement républicain (voir rapport No 12, section B)

Au début de 1975, la situation du budget du Gouvernement républicain avait empiré à tel point que dans tous les ministères autres que celui de la guerre, les fonctionnaires avaient dû cesser tout travail impliquant des déplacements, faute de crédits pour payer les dépenses de carburant et l'entretien de véhicules ainsi que les autres frais de voyage. L'augmentation du coût de la vie avait virtuellement arrêté toutes les activités du ministère, déjà fortement ralenties.

Experts

Durant le trimestre considéré, les modifications ci-après se sont produites en ce qui concerne les experts en poste dans le pays :

- a) M. Olivet, économiste industriel de l'ONUDI, qui a proposé la création d'un centre de développement industriel, a vu sa mission prolongée de trois mois, jusqu'en avril;
- b) M. Bonacorsi, architecte urbaniste de l'ONUDI, est parti en février après avoir présenté un rapport, complété par des plans et des cartes, sur les domaines industriels;
- c) M. Tisserand, spécialiste de l'OIT pour l'artisanat traditionnel, est arrivé en janvier pour s'occuper d'un projet d'une durée de deux ans.

Bourses de perfectionnement

Pendant le trimestre, M. Danh Sithan (deuxième expert de contrepartie), qui avait déjà fait des études à Singapour et en Belgique, est rentré de Bangkok après y avoir effectué un stage consacré aux questions de statistique industrielle. Après avoir séjourné à Singapour et en France, M. Tea Eav Ho est rentré de Belgique où il a effectué un stage consacré à la planification et

à la statistique industrielle, pour commencer un nouveau stage en Thaïlande. Il se trouve actuellement dans ce pays, où il poursuit des études conformément aux dispositions prises par la CESAP, en attendant la réouverture de la frontière.

D'autres boursiers ont quitté Phnom-Penh au cours du trimestre, notamment M. Seng Chheang (stage de céramique en Italie, organisé par l'ONUDI) et M. Mean Ben Chhruoy (environnement industriel, Etats-Unis d'Amérique, CESAP).

Les départs prévus pour le second trimestre 1975 étaient les suivants : M. Ing Phourim (stage de qualification industrielle, Autriche - bourse de l'ONUDI). M. Hen Long (séminaire consacré aux opérations industrielles, Autriche - ONUDI) et M. Yim Nolland (stage consacré aux zones franches, Irlande - ONUDI).

Plan à court terme pour les deuxième et troisième trimestres de 1975

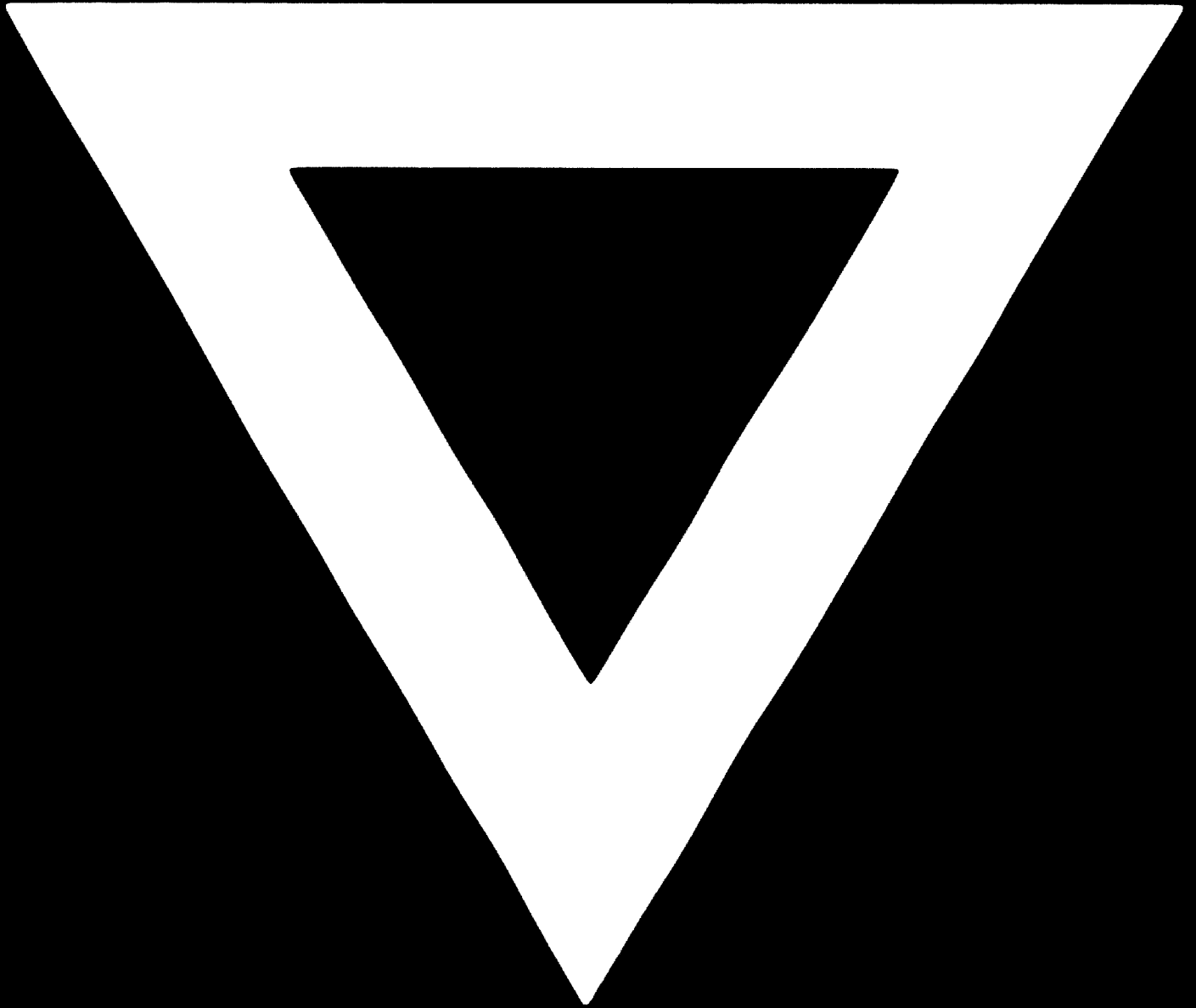
Les activités prévues au plan à court terme pour les deuxième et troisième trimestres de 1975 étaient notamment les suivantes :

- a) Achèvement du recensement industriel de 1973/74, avec déplacements à Battambang et dans d'autres provinces;
- b) Achèvement de l'étude sur les entreprises publiques;
- c) Mise en route d'un nouveau recensement industriel, sous forme résumée (voir rapport No 12, section J 4);
- d) Etude consacrée à l'exploitation des pierres précieuses, avec déplacement à Pailin;
- e) Etude consacrée à la pêche en mer et à la zone franche portuaire de Kompong Som, avec visite à Kompong Som.

Il semble toutefois maintenant que les facteurs politiques obligeront à renoncer à ces activités.



C-271



77.07.01